

CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS
PLASTIQUES ET COMPOSITES

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Cette épreuve comporte deux dossiers :

- le dossier « ressources » pages 1/10 à 10/10,
- le dossier « réponses » pages 1/17 à 17/17.

Seul le dossier « réponses » est à rendre à la fin de l'épreuve, agrafé à la copie d'examen.

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

Aucun document n'est autorisé

Note à l'attention des candidats :

Dans le cadre du Concours Général des Métiers, vous allez participer à l'épreuve écrite d'admissibilité d'une durée de 4 heures.

À l'issue de cette épreuve et après correction, un jury retiendra les candidats avec les meilleurs résultats pour participer aux épreuves professionnelles d'admission.

CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS PLASTIQUES ET COMPOSITES	Page de garde	SESSION 2019
Épreuve : écrite d'admissibilité	Code : CGM PLC	Page : 1/1